



EXPERTISE DES VEHICULES ANCIENS ET DE COLLECTION MODULE 1

Programme

Définition d'un véhicule de collection ou ancien de caractère

Examen des véhicules à expertiser

- quatre époques marquées par un type de construction distinct
- éléments à contrôler, à examiner et numéros à noter
- les pièges à éviter
- conditions d'examen

Évaluation des véhicules

- le millésime de l'année de construction et l'année modèle
- la rigueur et la qualité de la restauration
- la peinture polie - lustrée
- la rareté dans la notoriété
- la Cote officielle des Experts

Rédaction des rapports

- caractéristiques à mentionner obligatoirement dans chaque rapport
- éléments à décrire dans les rapports
- le rapport d'expertise : une garantie pour les assureurs

Perspectives d'avenir

Etude des appellations

- différentes formes et modèles de 1880 à nos jours

Etude des structures

- caractéristiques et réparation des ossatures en bois

Les procédés de fixation des tôles sur les ossatures bois

Modes de réparation des carrosseries et peintures selon les époques

Formation continue Spécialités

Objectifs

- Reconnaître et apprécier la réalité et la valeur d'un véhicule de collection

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Diaporama
- Examen de véhicules de collection
- Examen de véhicule en cours de rénovation
- Documentation stagiaire

Attestation individuelle de fin de formation

délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Spécialiste des véhicules anciens

Effectifs

12 à 16 participants

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu

Tout site proche d'un musée de l'automobile